

## **Appel de Marseille pour les libertés locales**

Nous, élus de la République, unis dans la diversité de nos histoires et de nos sensibilités politiques, lançons aujourd'hui à Marseille un appel solennel pour les Libertés locales et constituons une association nous réunissant : les Territoires unis.

Au moment où les peuples grondent, partout en Europe, contre leurs classes dirigeantes, où la capacité du Gouvernement à réformer le pays est mise en doute par les Français, la République des territoires, elle, n'a toujours pas été tentée en France.

Tous les défis d'avenir de notre pays, qu'il s'agisse de la transition énergétique et écologique, de la recherche d'un nouveau modèle agricole ou encore de la réindustrialisation de notre pays par les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et les Entreprise de Taille Intermédiaire (ETI) supposent un puissant mouvement de décentralisation. C'est la force de tous nos voisins européens. C'est également au plus près du terrain, que se mènent au quotidien, avec nos collectivités et nos associations, la bataille contre la pauvreté, l'accompagnement des personnes les plus vulnérables, notamment handicapées, ou encore l'accès au logement et à la culture.

Notre pays meurt à petits feux de son ultra-centralisation. Que l'on ne s'y trompe pas, nous sommes d'authentiques républicains attachés à l'unité de notre pays, à ses institutions, mais nous ne pouvons plus accepter la prise de pouvoir et le mépris de plus en plus flagrant d'une technocratie, enfermée dans ses certitudes et coupée de nos territoires et de nos vies.

L'avenir de la France ne peut se résumer à quelques métropoles. Comme le disait Gaston Defferre, « la France est dans nos villes, dans nos villages. Elle aspire à tenir sa place, à être considérée, à jouer son rôle, à choisir son destin. Il est injuste et dangereux de la maintenir sous le boisseau, de l'empêcher de s'exprimer, de décider pour elle-même ».

Au plus près du terrain, des élus colmatent les fractures de notre pays, portent l'essentiel de l'innovation et de l'investissement publics, maintiennent une qualité de vie et répondent avec toujours moins de moyens aux préoccupations quotidiennes de nos concitoyens. Le nombre inégalé de démissions de ces serviteurs désintéressés de notre pays doit aujourd'hui tous nous alerter. Il est temps d'entendre leur demande de considération et de faire cesser les causes de leur découragement.

Loin d'être une quelconque menace pour la République, la décentralisation en est une des chances. Ce qui la mine, c'est l'ultra-concentration parisienne, ce sont les promesses non tenues d'un Etat thrombosé, c'est l'impression que l'avis des territoires ne compte pas, que les élus locaux sont vaguement consultés mais jamais écoutés.

Loin d'être un risque pour l'égalité, la décentralisation en est au contraire l'un des vecteurs modernes. Comment croire qu'une application réglementaire égalitaire et sans nuance à des territoires si divers pourrait encore, comme jadis, être juste ?

Loin d'être un poids pour la performance de notre économie, la décentralisation est le modèle qui permet de rapprocher décisions et investissements des vrais besoins.

Loin d'être un boulet pour les finances publiques, la décentralisation est la condition de la réforme de l'Etat, en supprimant les doublons qui ralentissent le temps de l'action publique.

Nous, élus de la République, appelons à l'avènement d'une nouvelle étape de la décentralisation : **les libertés locales**.

**Les libertés locales, c'est d'abord un Etat respectueux des collectivités territoriales et de ses élus.** Nous ne sommes pas des opérateurs de l'Etat mais des élus du suffrage universel. Tous les leviers de transformation de la France reposent sur des compétences partagées Etat/collectivités (développement économique, transition écologique et énergétique, action sociale, mobilités, santé, éducation, numérique, formation, petite enfance...). Nous demandons un agenda partagé de réformes.

**Les libertés locales, c'est le choix de l'innovation, du pragmatisme, et du bon sens, par la différenciation. C'est laisser les collectivités expérimenter.** Pourquoi nos propositions pour coordonner les politiques de l'emploi, pour remettre à niveau les routes nationales ont-elles été balayées d'un revers de main ? La réforme constitutionnelle doit nous remettre sur le chemin de la République décentralisée.

**Les libertés locales, c'est ensuite une concertation sincère entre l'Etat et les Collectivités.** La Conférence nationale des territoires qui n'était qu'un lieu de concertation formelle où l'Etat et les collectivités locales constataient leurs désaccords, est un échec. Il faut désormais inventer l'outil efficace du dialogue et de la négociation.

**Les libertés locales, c'est le respect par l'Etat de ses engagements contractuels et de sa signature :** la remise en cause des contrats de plan Etat-Régions, le transfert de charges sur les Départements de près de 11 milliards d'euros sur les allocations individuelles de solidarité et les mineurs non accompagnés, l'avalanche de normes et de réglementations sur les communes doivent cesser.

**Les libertés locales, c'est la participation équitable de l'Etat aux côtés des collectivités au redressement des comptes publics :** d'ici 2022 les collectivités locales vont contribuer à un désendettement de la France à hauteur de 50 milliards, alors que l'Etat va accroître l'endettement du pays de 330 milliards d'euros. A quand la réforme de l'Etat ?

Les libertés locales, ce n'est pas l'affaire réservée des élus locaux, des Communes, des Départements et des Régions, elle est celle des citoyens, l'affaire de la France, de son avenir et de sa démocratie. C'est un mouvement de tous les territoires unis pour une République décentralisée !

François BAROIN et les membres du bureau de l'AMF

Hervé MORIN Président de la Région Normandie, Président de Régions de France

François BONNEAU Président de la Région Centre-Val de Loire, Président délégué de Régions de France

Valérie PECRESSE Présidente de la Région Île-de-France

Renaud MUSELIER Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Jean ROTTNER Président de la Région Grand Est

Alain ROUSSET Président de la Région Nouvelle-Aquitaine  
Carole DELGA Présidente de la Région Occitanie  
Laurent WAUQUIEZ Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes  
Marie-Guite DUFAY Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté  
Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président de la Région Bretagne  
Christelle MORANCAIS Présidente de la Région Pays de la Loire  
Didier ROBERT Président de la Région Réunion  
Rodolphe ALEXANDRE Président de la Collectivité territoriale de Guyane  
Alfred MARIE-JEANNE Président de la Collectivité territoriale de Martinique  
Stéphane LENORMAND Président du Conseil territorial de Saint-Pierre et Miquelon  
Daniel GIBBS Président du Conseil territorial de Saint-Martin  
Soibahadine IBRAHIM RAMADANI Président du Conseil départemental de Mayotte

Dominique BUSSEAU Président du Conseil départemental de la Charente-Maritime  
Jean DEGUERRY Président du Conseil départemental de l'Ain  
Claude RIBOULET Président du Conseil départemental de l'Allier  
René MASSETTE Président du Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence  
Jean-Marie BERNARD Président du Conseil départemental des Hautes-Alpes  
Charles-Ange GINESY Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes  
Laurent UGHETTO Président du Conseil départemental de l'Ardèche  
Noël BOURGEOIS Président du Conseil départemental des Ardennes  
Henri NAYROU Président du Conseil départemental de l'Ariège  
Philippe PICHERY Président du Conseil départemental de l'Aube  
André VIOLA Président du Conseil départemental de l'Aude  
Jean-François GALLIARD Président du Conseil départemental de l'Aveyron  
Martine VASSAL Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône  
Jean-Léonce DUPONT Président du Conseil départemental du Calvados  
Bruno FAURE Président du Conseil départemental du Cantal  
François BONNEAU Président du Conseil départemental de la Charente  
Michel AUTISSIER Président du Conseil départemental du Cher  
François SAUVADET Président du Conseil départemental de la Côte-d'Or  
Alain CADEC Président du Conseil départemental des Côtes-d'Armor  
Valérie SIMONET Présidente du Conseil départemental de la Creuse  
Germinal PEIRO Président du Conseil départemental de la Dordogne  
Christine BOUQUIN Présidente du Conseil départemental du Doubs  
Marie-Pierre MOUTON Présidente du Conseil départemental de la Drôme  
Claude TÉROUINARD Président du Conseil départemental de l'Eure-et-Loir  
Nathalie SARRABEZOLLES Présidente du Conseil départemental du Finistère  
Denis BOUAD Président du Conseil départemental du Gard  
Georges MERIC Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne  
Philippe MARTIN Président du Conseil départemental du Gers  
Jean-Luc GLEYZE Président du Conseil départemental de la Gironde  
Kléber MESQUIDA Président du Conseil départemental de l'Hérault

Jean-Luc CHENUT Président du Conseil départemental de l'Ille-et-Vilaine  
Serge DESCOUOT Président du Conseil départemental de l'Indre  
Jean-Gérard PAUMIER Président du Conseil départemental de l'Indre-et-Loire  
Jean-Pierre BARBIER Président du Conseil départemental de l'Isère  
Clément PERNOT Président du Conseil départemental du Jura  
Xavier FORTINON Président du Conseil départemental des Landes  
Nicolas PERRUCHOT Président du Conseil départemental du Loir-et-Cher  
Georges ZIEGLER Président du Conseil départemental de la Loire  
Jean-Pierre MARCON Président du Conseil départemental de la Haute-Loire  
Philippe GROVALET Président du Conseil départemental de la Loire-Atlantique  
Marc GAUDET Président du Conseil départemental du Loiret  
Serge RIGAL Président du Conseil départemental du Lot  
Pierre CAMANI Président du Conseil départemental du Lot-et-Garonne  
Sophie PANTEL Présidente du Conseil départemental de la Lozère  
Christian GILLET Président du Conseil départemental du Maine-et-Loire  
Marc LEFEVRE Président du Conseil départemental de la Manche  
Christian BRUYEN Président du Conseil départemental de la Marne  
Nicolas LACROIX Président du Conseil départemental de la Haute-Marne  
Olivier RICHEFOU Président du Conseil départemental de la Mayenne  
Mathieu KLEIN Président du Conseil départemental de la Meurthe-et-Moselle  
Claude LEONARD Président du Conseil départemental de la Meuse  
Patrick WEITEN Président du Conseil départemental de la Moselle  
Alain LASSUS Président du Conseil départemental de la Nièvre  
Jean-René LECERF Président du Conseil départemental du Nord  
Nadège LEFÈBVRE Présidente du Conseil départemental de l'Oise  
Christophe DE BALORRE Président du Conseil départemental de l'Orne  
Jean-Claude LEROY Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais  
Jean-Yves GOUTTEBEL Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme  
Jean-Jacques LASSERRE Président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques  
Michel PÉLIEU Président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées  
Hermeline MALHERBE Présidente du Conseil départemental des Pyrénées-Orientales  
Christophe GUILLOTEAU Président du Conseil départemental du Rhône  
Yves KRATTINGER Président du Conseil départemental de la Haute-Saône  
André ACCARY Président du Conseil départemental de la Saône-et-Loire  
Dominique LE MENER Président du Conseil départemental de la Sarthe  
Hervé GAYMARD Président du Conseil départemental de la Savoie  
Christian MONTEIL Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie  
Anne HIDALGO Présidente du Conseil de Paris  
Patrick SEPTIERS Président du Conseil départemental de la Seine-et-Marne  
Pierre BEDIER Président du Conseil départemental des Yvelines  
Gilbert FAVREAU Président du Conseil départemental des Deux-Sèvres  
Laurent SOMON Président du Conseil départemental de la Somme  
Christophe RAMOND Président du Conseil départemental du Tarn  
Christian ASTRUC Président du Conseil départemental du Tarn-et-Garonne

Marc GIRAUD Président du Conseil départemental du Var  
Maurice CHABERT Président du Conseil départemental du Vaucluse  
Yves AUVINET Président du Conseil départemental de la Vendée  
Bruno BELIN Président du Conseil départemental de la Vienne  
Jean-Claude LEBLOIS Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne  
François VANNSON Président du Conseil départemental des Vosges  
Patrick GENDRAUD Président du Conseil départemental de l'Yonne  
Florian BOUQUET Président du Conseil départemental du Territoire-de-Belfort  
François DUROVRAY Président du Conseil départemental de l'Essonne  
Patrick DEVEDJIAN Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine  
Stéphane TROUSSEL Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis  
Christian FAVIER Président du Conseil départemental du Val-de-Marne  
Marie-Christine CAVECCHI Présidente du Conseil départemental du Val-d'Oise  
Josette BOREL-LINCERTIN Présidente du Conseil départemental de la Guadeloupe  
Bruno MAGRAS Président de l'Hôtel de la Collectivité Territoriale de Saint-Barthélemy  
Cyrille MELCHIOR Président du Conseil départemental de La Réunion  
David KIMELFELD Président de la Métropole de Lyon